



*Communiqué de presse  
Paris, le 19 mars 2018*

## **Mieux connaître les personnes hébergées ou à la rue pour mieux leur venir en aide**

Ce vendredi 16 mars, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a présidé le comité de pilotage de l'Observatoire francilien des personnes hébergées ou à la rue (OFPRUH), en présence de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) d'Île-de-France et de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) d'Île-de-France. Cette réunion a d'abord permis de faire le point sur le dispositif mis en place par l'État, en collaboration avec les associations, pour assurer l'hébergement des plus démunis pendant l'hiver.

### **Un meilleur partage des connaissances sur l'hébergement d'urgence**

L'OFPRUH réunit les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) franciliens, l'observatoire du Samusocial de Paris et la délégation régionale de la Croix-Rouge Française. Il s'inscrit dans la volonté des partenaires de collecter et rassembler données et informations afin de mieux connaître les profils et les besoins des publics concernés par l'accueil, l'hébergement et l'insertion.

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a souligné qu'« *il est crucial de faire en sorte que cette connaissance de l'hébergement d'urgence soit partagée entre les acteurs afin de croiser leurs analyses et, en finalité, de disposer d'un outil d'aide à la décision* ».

### **Une méthodologie pluridisciplinaire et innovante**

Afin d'accroître la connaissance sur les personnes hébergées et à la rue, le groupe de travail constitué autour de la thématique « Personnes en non-recours » a présenté les résultats de l'exploitation de plusieurs sources de connaissance :

- l'enquête « Hiver une nuit donnée » permet de mieux connaître le profil des personnes qui font appel au dispositif hivernal, notamment celles qui ne font plus appel au dispositif d'hébergement qu'en hiver ;
- l'enquête « Flash » sur les maraudes, pilotée par la FAS ;
- le travail réalisé par les étudiants de l'Institut de Démographie de l'Université Paris 1 (IDUP) en partenariat avec l'OFPRUH sur les caractéristiques des personnes en non-recours dans les Yvelines.

Un autre groupe de travail a été mis en place autour de la thématique des durées moyennes de séjour. Les résultats de l'exploitation de l'enquête « Établissements sociaux » ont été présentés au préfet de région, et donnent à voir les établissements sociaux, leurs structures et leurs publics, des travaux sur la fluidité entre l'hébergement et le logement pilotés par la DRIHL Paris et de l'enquête sur les familles hébergées à l'hôtel.

S'agissant des travaux de repérage et de décompte des personnes à la rue, notamment en termes de méthodes mais aussi d'apport de données, confiés par le préfet de la région d'Île-de-France à l'OFPRUH, l'Observatoire produira, dans un premier temps, un recensement et une analyse critique des sources, méthodes et outils existants :

- méthode utilisée à Paris pour la nuit de la solidarité ;
- travaux du Samusocial de Paris et de la RATP sur les SDF du métro ;
- mission Croix Rouge sur les gares de banlieue ;
- maraudes dans le bois de Vincennes, etc.

L'ensemble de ces éléments et données précises permettra aux services de l'État d'adapter leur réponse pour améliorer la prise en charge des personnes à la rue ou en hébergement d'urgence et faciliter leur accompagnement vers le logement pérenne.

### **L'hébergement d'urgence : une mission prioritaire assurée par l'État toute l'année**

Chaque jour, l'État héberge en Île-de-France plus de 100 000 personnes, pour un budget de près de 900 millions d'euros. Ce chiffre correspond à une augmentation de 10 % en un an, de 28 % en deux ans et de près de 50 % en trois ans. Si, pendant la période hivernale, cette capacité d'hébergement est renforcée pour faire face à la chute des températures (jusqu'à 7090 places supplémentaires ouvertes le 28 février), la mobilisation est constante toute l'année.

La fluidité vers le logement est un enjeu central dans le dispositif d'hébergement, et l'Île-de-France s'inscrit pleinement dans les objectifs d'une politique visant au « logement d'abord » plutôt qu'à un recours systématique à un hébergement.

#### **Contact presse**

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)